

De : Lénaïc Targat <

>

Envoyé : lundi 6 octobre 2025 21:40

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur arrêté du maire n 144/2025

Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous adresser mes observations dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de construction de logements situés route de Valaury.

Je souhaite exprimer mes inquiétudes quant à la pertinence et à la faisabilité de ce projet, compte tenu de la saturation déjà constatée des infrastructures existantes :

Les voies de circulation sont actuellement très encombrées, notamment aux heures de pointe, et ne semblent pas en mesure de supporter un trafic supplémentaire important.

Les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité connaissent déjà des tensions, ce qui laisse craindre des difficultés supplémentaires en cas d'urbanisation accrue.

Par ailleurs, le site concerné se situe en bordure d'un espace naturel sensible, où l'augmentation du nombre d'habitations ferait peser un risque accru d'incendie. L'accès des secours dans cette zone est déjà difficile, ce qui rend cette perspective particulièrement préoccupante.

En conséquence, je vous invite à prendre en compte ces éléments dans votre analyse et à réévaluer l'opportunité de ce projet au regard des contraintes locales et environnementales.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette contribution.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Et Mme Targat

83210 Solliès Toucas

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

-----Message d'origine-----

De : abrtt

>

Envoyé : mardi 7 octobre 2025 17:23

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr> Objet : À l'attention du commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Solliès-Toucas, je souhaite vous faire part des observations suivantes.

L'OAP Font de Pouille, établie lors de la révision du PLU de 2018, prévoit la création d'une zone d'habitat d'environ une trentaine de logements.

Un tel aménagement semble en contradiction totale avec les orientations écologiques actuelles, la volonté de revégétaliser nos communes et la nécessaire préservation des massifs boisés de notre quartier.

L'imperméabilisation supplémentaire des sols engendrée par ce nouveau projet aggraverait sensiblement ces risques, mettant en danger les habitations existantes et accentuant les problèmes de ruissellement lors des fortes pluies.

La voie d'accès envisagée, ainsi que le nombre accru de véhicules qu'elle induirait, contribueraient à saturer davantage la route de Valaury, déjà très fréquentée et impossible à élargir.

Cette surfréquentation représenterait en outre un risque accru pour la sécurité des piétons, notamment des enfants et adolescents qui, faute de trottoirs, doivent actuellement marcher sur la chaussée, parfois de nuit, pour regagner leur domicile.

Les conditions de circulation et de visibilité sur cet axe rendent déjà ces trajets dangereux, et la situation ne pourrait qu'empirer.

Au regard de ces éléments, j'estime que le maintien de l'OAP Font de Pouille n'est pas souhaitable.

Je soutiens donc la suppression de cette OAP dans le cadre de la révision du PLU n°2.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces observations.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Antoine Briatte

83210 Solliès-Toucas

-----Message d'origine-----

De : Sophie FRANCOIS <urba@mairie-solles-toucas.fr> > Envoyé : mercredi 8 octobre 2025 21:25 À :
Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr> Objet : Enquête publique PLU logements
sociaux secteur valaury

> A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

> Monsieur ,

> Je vous écris au sujet de l'enquête publique de mise à jour du PLU qui se termine le 15/10, et qui prévoit la suppression de la construction possible de logements collectifs incluant 30% de social sur un terrain proche de l'association Solleio, route de valaury.

Je souhaite vous annoncer que je suis en faveur de la suppression de ce projet de création de logements.

Avec mes salutations distinguées.

De :

Envoyé : mercredi 8 octobre 2025 21:19

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Mail à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Monsieur,

J'ai pris connaissance en mairie, du projet de construction de plusieurs logements dans le secteur « la fond de pouille »

Je suis étonné de cette proposition, compte tenu qu'un tel projet semble être en contradiction avec les objectifs initiaux qui mettaient en avant l'écologie et le respect des paysages

Je m'oppose à ce projet en partie à cause de :

- Le quartier est déjà très engorgé au niveau du trafic, la dangerosité est présente au niveau de la circulation des piétons, des cyclistes et des trottinettes. 30 logements, c'est au minimum 60 voitures !
C'est déjà le grand « bazar » le matin ou le soir pour rentrer chez nous, pourquoi ajouter encore plus de problèmes, sans avoir déjà réglé ceux actuels !!
Les déplacements « doux » ne pourront être mis en avant comme initialement prévu dans l'OAP
- Nuisances sonores supplémentaires
- Risque supplémentaire d'évacuation de la population en cas de feux de forêt !

Bien à vous,

Eric HENOT

De : Stéphane Cordeil <__>

Envoyé : mercredi 8 octobre 2025 18:37

À : Urbanisme Solliès Toucas <urba@mairie-solles-toucas.fr>

Objet : A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur - Revision du PLU

Monsieur le Commissaire,

Je vous prie de bien vouloir noter ma position en faveur du projet de mise à jour du PLU.

Je me permets également de vous faire part de mon soutien à la demande de suppression de l'emplacement réservé numéro 14 (prévoyant une voie de liaison publique grevant le haut du lotissement),

Avec mes meilleures salutations,

Stéphane Cordeil

83210 Solliès Toucas